



Association H'NORD

Compte Rendu de l'Assemblée Générale Annuelle du Samedi 13 Avril 2013

Présents : Anne Deloule, Tina Degas, Jean Michel Grenèche (pouvoir de Stéphanie Rabion), Marise Sbrissa (pouvoir de Stéphanie Maupilé), Thomas Nesme, Christine Sens, Raoul Toesca, Jean Claude Recapet, Piou Lacoste (pouvoir de Vincent Bergeot), Marc Lasaygues (pouvoir de Regis Boy), Daniel Grenié, Caroline Saugier, Clémence Marchand

Excusés : Sylvie Richet

Quorum : 18 présents sur 26 adhérents et 4 pouvoirs. Le quorum est atteint, l'AG peut délibérer.

Sommaire

Rapport d'Activité de l'année 2012 :.....	1
Présentation du Rapport par la présidente.....	1
Comptes :.....	2
Projet orientation 2013.....	3
Débat.....	3
Cotisation Année 2013 :.....	4
Election du nouveau bureau :.....	4

Rapport d'Activité de l'année 2012 :

Présentation du Rapport par la présidente.

- 10 plénières
- Une soirée de rentrée festive au bar de la Marine le 21 janvier
- L'AG pour 2011 le 17 mars 2012
- Le week-end traditionnel a été doublé : au Mouquet les 2 et 3 juin + les 27 et 28 octobre
- Le rapport d'orientation adopté en mars 2012 proposait de stabiliser le foncier, avec l'aide des collectivités territoriales et l'accompagnement de HABICOOP, pour ensuite trouver le bailleur social.
- L'activité s'est orientée d'abord vers des contacts avec des bailleurs. H'Nord a rencontré l'UES (Union d'économie sociale, fédérant les PACT), puis a cherché à rencontrer le COL (Coopérative ouvrière pour le logement, basée à Bayonne). En juin, le directeur de la SNI Sud-Ouest et de Coligny a provoqué une rencontre, qui a débouché sur la désignation d'une chargée d'études, en septembre, et le lancement d'une étude de faisabilité, en novembre.
- Les contacts avec les services de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB), ont permis d'aboutir en juillet à la signature d'une convention donnant accès aux parcelles qu'elle a réservées pour H'Nord. Les adhérents de H'Nord, organisés en atelier participatif d'architecture avec le soutien du cabinet d'architecture Lacoste Gauthier, ont réalisé un inventaire des lieux, qui pourra être mis en forme et présenté aux partenaires dès janvier 2013.
- Un argumentaire a été rédigé et envoyé aux élus de la CUB et de la mairie de Bordeaux pour soutenir la demande d'aide pour l'acquisition du foncier, démontrant en quoi H'Nord est un projet d'intérêt général.
- La réflexion et la co-formation ont porté notamment sur :
 - le fonctionnement en Atelier participatif d'architecture
 - les notions de Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre
 - la valorisation du bénévolat.

- En ce qui concerne le montage juridique et le montage financier, il a paru nécessaire d'attendre le résultat des travaux législatifs en cours ; HABICOOP a été sollicité pour un accompagnement, qui pourrait commencer au printemps 2013.
- Le pré-programme a été approfondi sur 2 points :
 - recherche d'une convention de stationnement avec le parking des quais
 - définition des activités économiques.
- Pour financer les accompagnements de l'atelier participatif d'architecture et pour le montage juridique et financier, des subventions ont été demandées :
 - au Conseil régional d'Aquitaine, dans le cadre de son dispositif d'aide à l'expérimentation dans le logement. Une aide de 8000 euros a été accordée pour l'animation d'un futur groupe d'habitants en coopérative, et l'analyse des conditions de reproductibilité. Auparavant, H'Nord avait participé avec HABICOOP à l'étude par la Région d'une structure d'appui à l'habitat participatif, qui reste à construire pour l'Aquitaine.
 - A la Communauté urbaine de Bordeaux, qui a attribué à H'Nord un des prix « coup de cœur de l'économie sociale et solidaire » 2012. Le montant de ce prix sera utilisé pour réaliser un relevé topographique et architectural des lieux, et commencer un atelier d'architecture.
 - A la Fondation de France, pour la prise en compte de ménages à revenus modestes dans la conception d'un écoquartier durable et solidaire. Cette demande a été ajournée et doit être présentée à nouveau pour la session de mars 2013.
- Enfin, H'Nord a participé
 - au forum social de la mairie de Bordeaux
 - aux assises du développement durable de la CUB
 - aux rencontres nationales de l'habitat participatif à Grenoble (7 membres de l'association) ; les architectes de H'Nord ont animé un atelier sur les ateliers participatifs d'architecture.
 - A un voyage d'études organisé par Hespere 21 à Vienne en Autriche
- H'Nord a été sélectionné pour participer en 2013 à la Démarche collective d'innovation (DCI) que l'économie sociale et solidaire met en place pour accompagner le vote des textes sur l'habitat participatif et coopératif.

Ce rapport moral est adopté à l'unanimité

Comptes :

Présentation des comptes de l'année 2012 par le trésorier assisté des compétences de Raoul Toesca, comptable.

Le trésorier et le comptable demandent à l'AG de prendre des décisions sur les points suivants concernant les comptes et parfois conséquemment les statuts de l'Association H'Nord :

- 1 La CUB attribue 5 000 euros à l'association pour le prix « coup de cœur » 2012. Mais 3 000 euros doivent être dépensés auprès d'une structure économique listée par la CUB.
 - Il est proposé d'inscrire 2 000 euros en compte d'exploitation et 3 000 euros en compte d'attente pour 2013.
 - Il est constaté la possibilité en trésorerie d'honorer la première tranche du contrat nous liant à Habicoop.
- 2 La Région Aquitaine a versé une première tranche de 3 200 euros sur la subvention globale de 8 000 euros qui ne sera soldée que lorsque nous démontrerons la réalité d'un budget en dépenses de 32 000 euros.
 - Ces 3 200 euros doivent être portés en Compte d'Exploitation pour 2012.
- 3 Il s'avère que l'Association H'Nord engage des frais au nom de la future Coopérative d'Habitants, personne morale distincte, de nature commerciale coopérative par ailleurs.

Il serait nécessaire de préciser ces interventions financières dans les statuts même de l'Association H'Nord, tout particulièrement:

- 1 Dans le But de l'Association Création d'une Coopérative d'Habitants ;
- 2 Dans l'Objet de l'Association : description précise de la Coopérative dans l'Ilot Dupaty...
- 3 Introduire une clause financière dans les statuts : « l'Association engage des frais d'études et de recherche... réglés par apport des membres ou des subventions... »

Par conséquent ces dépenses pourront être inscrites dans un compte de bilan de classe 4 « frais engagés par l'Association pour la Coopérative », ceci concernant notamment les dépenses concernant la mise au propre des relevés du site (3 200 euros) et l'accompagnement d'Habicoop.

Et un compte comptabilisera les apports des membres et les subventions...

Ces apports pourront être remboursés selon les disponibilités financières de l'Association ou, à défaut, par la future Coopérative.

Il est donc décidé de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire de l'Association le 14 Mai à 20H qui procédera à la modification des statuts et qui approuvera les comptes 2012 ainsi modifiés.

Projet orientation 2013

Stabiliser le foncier.

Accélérer notre travail aux niveaux juridique et financier, avec l'aide de Habicoop pour créer la Coopérative d'Habitants avant la prochaine AG.

Aboutir à un partenariat avec un bailleur social. Qualifier la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre (APA).

Atelier Participatif d'Architecture

Poursuivre l'atelier participatif d'architecture : définir nos envies et phobies, qualifier le programme. Pour cela, trouver un local.

Continuer la recherche de nouveaux futurs habitants coopérateurs

Participer à l'essor des coopératives d'habitants

AG extraordinaire modifications statutaires

Stabiliser le foncier.

Accélérer notre travail aux niveaux juridique et financier, avec l'aide de Habicoop pour créer la Coopérative d'Habitants avant la prochaine AG.

Aboutir à un partenariat avec un bailleur social. Qualifier la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre (APA).

Atelier Participatif d'Architecture

Poursuivre l'atelier participatif d'architecture : définir nos envies et phobies, qualifier le programme. Pour cela, trouver un local.

Continuer la recherche de nouveaux futurs habitants coopérateurs

Participer à l'essor des coopératives d'habitants

Débat

« Stabiliser le foncier » : ce point mérite d'être précisé.

Qui doit « porter » le foncier ? (CUB, partenaire bailleur social ou la Coopérative ?).

De quel foncier s'agit-il ? Périmètre du foncier de la future Coopérative.

En fait le Bureau d'Architectes Charrier a présenté différents scénarios à la demande de SNI. H'NORD a également établi des scénarios sur des fonciers plus ou moins restreints, intégrant ou non les parcelles Albert-Barrateau.

L'Association tient à reprendre l'initiative des propositions qui feront l'objet des échanges avec SNI et la CUB les 25 et 26 Avril prochains lors de la venue de Valérie Morel, d'Habicoop, à Bordeaux afin d'entamer les discussions avec nos partenaires.

L'important semble être pour l'association de pouvoir se positionner très rapidement sur les propositions que nous recevrons. Pour

cela il nous faut être mandatés clairement sur la base de nos propres scénarios et de notre programme.

Echéances : pouvons nous nous fixer des échéances dans ce travail sur le foncier ? Il est évident que nous sommes aujourd'hui sous pression, mais il semble difficile de se rendre maître d'échéances.

« Partenariat » : il nous faut qualifier la Maîtrise d'Ouvrage et la Maîtrise d'Oeuvre. Très important !

A rajouter au projet d'orientation : « la valorisation du travail de adhérents ». Une commission avait entamé un travail sur ce sujet, qu'il conviendra de poursuivre.

Cotisation Année 2013 :

Le trésorier indique en introduction au débat :

- Le poste « cotisations » en 2012 est en retrait par rapport aux cotisations 2010 et 2011.
- 2012 fut une année riche en activités, il y eut plus d'actions financées. Ceci aurait nécessité logiquement un meilleur accompagnement financier par la voie des cotisations.
- La plénière de préparation de l'AG préconise donc de porter le montant des cotisations à 80 euros.

L'accord est intervenu pour que les cotisations soient réglées individuellement ou par le foyer, selon le choix et la philosophie des adhérents.

Par contre le montant des cotisations fut soumis à débat :

Cotisation limitée à 30 euros pour le fonctionnement de l'Association à différencier d'un apport distinct de 50 euros aux besoins de la future Coopérative.

Cotisation dégressive à trois niveaux : 30, 50 ou 80 euros

Cotisation à 100 euros

Créer un statut intermédiaire de sympathisant » à cotisation réduite pour ceux qui doutent de leur implication

Créer un barème dégressif sur la base du futur profil de financement des foyers (PLAI, PLUS, PLS et libre) ce qui permettra d'établir par ailleurs un état des répartitions dans la future Coopérative

Etc...

Suite à un vote à mains levées 2 sont pour une cotisation à 30 euros, 3 pour une cotisation à 30 + apport de 50 euros, 5 sont pour une cotisation à 50 euros dont 1 proportionnelle, 1 pour une cotisation à 100 euros et 1 pour une cotisation proportionnelle aux revenus

Enfin, il est voté une proposition de cotisations à 50 euros (quatre voix en abstention, réclamant une cotisation plus conséquente).

Notre trésorier encaisse dès lors des cotisations (merci de privilégier les règlements par virement)

En outre il est clairement déclaré :

- Que les cotisations de fonctionnement de l'association ne peuvent être confondues avec les apports nécessaires à la réalisation du projet H'Nord (voir ci-dessus le chapitre « comptes »).
- Qu'un « appel à soutien » sera réalisé auprès des sympathisants
- Que nous aurons besoin d'environ 12 000 euros pour réalisation du projet coopératif en 2013 (soit 500 à 600 euros par adhérent). L'appel à de tels apports est donc prévisible en dehors des cotisations.
- Qu'un budget prévisionnel doit être établi à l'appui de la détermination des cotisations nécessaires. Ce budget prévisionnel sera présenté lors de l'AG Extraordinaire du 14 mai prochain.

Election du nouveau bureau :

Vu les tâches à exécuter en 2013, le bureau sortant demande à ce que le bureau 2013 soit renforcé.

Se sont portés candidats et ont été élus :

Anne Deloule

Thomas Nesme

Jean Claude Recapet
Jean Michel Greneche
Piou Lacoste
Marc Lasaygues
Daniel Grenié
Maryse Sbrissa
Christine Sens

La répartition des taches au sein du Bureau sera soumise à la prochaine Plénière.

L'assemblée générale se termine par un apéritif dinatoire dans la cour du centre social.